



127, rue du chevaleret – 75013 Paris- 01 44 24 08 89 maisonillustr@free.fr

www.lamaisondesillustrateurs.com

Règlement des expositions de « La maison des illustrateurs »

Exposition “ **CONTES A FAIRE PEUR** ”

A retourner à la maison des illustrateurs avant le **Mardi 1^{er} mars 2011**

L'illustrateur : Nom.....Prénom.....

Pseudo..... désigné dans le règlement comme « **L'auteur** » :

Accepte les conditions suivantes dans le cadre des expositions proposées par :

« **La maison des Illustrateurs** »

- * « **L'auteur** » certifie avoir créé une œuvre originale, à titre bénévole sur le thème :

« » proposée par la Maison des illustrateurs pour l'exposition prévue en :

titre de l'œuvre :

- * « **L'auteur** » autorise la Maison des illustrateurs à exposer ***l'original*** de l'œuvre qu'il lui a remis pour l'exposition « » dans les locaux de « **la maison des illustrateurs** » ou tout autres locaux extérieurs, demandeur de cette exposition pendant toute la période prévue pour l'exposition.

Cette exposition est éventuellement destinée à être loué auprès des bibliothèques, centres culturels et toutes institutions qui souhaitent promouvoir le travail des illustrateurs de l'association « **La Maison des illustrateurs** » ;

- * si le travail de « **l'auteur** » est sélectionné, celui-ci accepte que ***la reproduction papier*** ou autre, suivant la demande, de son illustration soit exposée dans le cadre d'une location organisée par « **La maison des Illustrateurs** » pour la durée déterminée par « **la maison des illustrateurs** »
- * accepte que soit reproduite son oeuvre, pour les stricts besoins promotionnels de l'exposition au sein de laquelle son illustration trouve sa place : affiche, invitation, flyers et où devront figurer visiblement le nom de l'artiste.

Le

Signature

Adresse

.....

Tel : Portable

adresse mail :